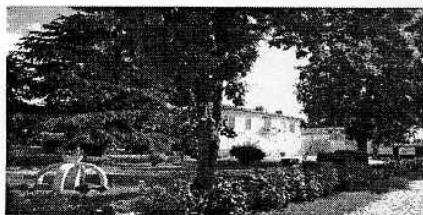




## SAVIGNAC DE L'ISLE

### BULLETIN MUNICIPAL N°7

Janvier 2014



Yves TILH, le maire et le conseil municipal  
Vous souhaitent leurs meilleurs vœux pour cette année 2014 !  
Les vœux à la population auront lieu  
le samedi 25 janvier à 17h00 au foyer communal  
Un verre de l'amitié sera servi lors de cette manifestation.

## LE MOT DU MAIRE

A l'approche de cette fin de mandat et après un temps de silence, vous voudrez bien m'en excuser, je vous dois les dernières informations concernant le fonctionnement de notre commune.

### **En premier lieu et le plus important l'état de nos finances :**

Elles sont saines, constat confirmé par la préfecture après un refus par plusieurs conseillers du budget 2013. De plus, notre commune est très peu endettée ce qui permettra à nouveau de relancer des emprunts. Je vous rappelle que nous avons failli perdre la subvention du FDAEC (Fond Départemental de l'Aide à l'Équipement des Communes), conséquence logique de l'absence de budget 2013 lors de l'octroi de cette aide par le conseil général. A ce titre je remercie particulièrement Alain Marois qui a œuvré très fortement pour que Savignac en bénéficie et que ce financement ne parte pas, distribué aux autres communes ou retourne au Conseil Général faute d'utilisation. Voilà donc un point important qu'il faut que vous sachiez.

### **Nos travaux :**

#### Voirie :

Vous connaissiez l'état de nos routes. Construites sur un sol argileux, avec un simple tapis de grave, revêtu d'un bi-couche, c'était ainsi, il y a encore peu de temps, qu'elles étaient réalisées. Déformées sous le poids de véhicules lourds, pour certaines, elles sont devenues ce que vous constatez; hors d'usage, il faut donc les reconstituer avec un support solide pour en assurer la pérennité. C'est exactement ce qui a été réalisé lors du programme communal en 2008 et poursuivi jusqu'à ce jour. Je les cite : Route de Beaumont, Chemin de Charlemagne, Route de la croix à Brandet. Avec de petits ouvrages en complément, améliorant l'écoulement des eaux (Pichot, Boyer). Le coût s'est élevé à près de 170 000 €. En attente, en 2013, des réfections partielles de surface ont été réalisées sur les parties les plus dégradées de nos voies, ceci permettra de les maintenir provisoirement carrossables jusqu'à leur reconstitution totale. Ce travail a été réalisé en commun avec les employés communaux de Bonzac et Savignac ainsi que l'équipement à goudronner «Bouille» prêté par la mairie de St Denis de Pile. Merci à son maire et ses services techniques. Merci aux employés, Jacques, Julien et Jean Garceau de Bonzac agréé pour utiliser cette «Bouille» qui reste un appareil dangereux. Merci à la mairie de Bonzac et à son maire Jean-Louis Biais. Le coût de cette opération d'attente a été réduit ainsi au minimum, soit l'achat de gravillon et du goudron composant le bi-couche.

#### Cimetière :

Je laisse Simone Bossuet vous faire part de son travail établi sur une durée de 3 ans et plus, délai légal pour récupérer les tombes en déshérence. Travail fastidieux que nous avons commencé ensemble d'une part, en étudiant la réglementation afférente à ce type d'opération. D'autre part, étant nés dans notre commune, donc à même de «remonter» les généalogies des personnes inhumées avec un moindre risque d'erreur, nous avons choisi de réaliser ce travail nous mêmes. En conclusion, 30 concessions et 6 caveaux sont récupérés dont un servant d'ossuaire. Elles sont ou ils sont octroyés en fonction de la chronologie de la liste d'attente. L'achat de terrains pour un futur cimetière peut ainsi être différé au bénéfice de travaux plus urgents. Je conseille aux personnes qui souhaitent prendre une concession de contacter directement Simone Bossuet qui a la maîtrise de ce dossier.

#### Épicerie :

Le vote pour le financement de la réhabilitation partielle de notre épicerie a eu lieu lors du budget 2012. Le projet et les premiers devis dataient en fait de 2011. Je passe sous silence les tergiversations, atermoiement, refus du budget 2013, qui ont finalement aboutis à l'épilogue de cette affaire lors du dernier conseil. Les marchés pour ces travaux sont donc signés et les ordres de services transmis. Il s'agit d'une réhabilitation minima qui comprend le remplacement des baies actuelles par des châssis en double vitrage, un accès handicapé obligatoire en 2015, le chauffage par pompes à chaleur, l'isolation thermique des plafonds, la remise en conformité de l'installation électrique. Je ne peux m'empêcher d'exprimer à nouveau mon opinion sur cette affaire qui a soulevé autant de polémiques. Pour moi, les points suivants sont réunis pour perpétuer ce petit commerce. Son emplacement à l'entrée du bourg, face au parc avec plus loin le château, bien que privé, offre un environnement de choix. Sa situation sur un lieu de passage fréquent, constitue un point de rencontre et de convivialité, sympa le bar ! Sans oublier sa proximité du village. Et puis le jeune Damien qui a repris cette affaire, soutenu par ses parents, alors que tant de communes sont à la recherche de repreneur pour de tels multi-services. Celui-ci est à notre disposition, je lui souhaite bonne chance et je vous invite à la réflexion. Le minimum de travaux va donc commencer.

Par contre, j'ajoute que ce projet a été conduit avec une vision réaliste en tenant compte de nos ressources limitées d'une part et d'autre part des autres travaux à prévoir en urgence tel que le revêtement enrobé de la cour de l'école, refusé lors du budget 2013, mais qui sera proposé à nouveau pour le budget 2014, les chemins et d'autres encore mais j'arrête là.

Il n'y a donc pas de dérives financières jusqu'à ce jour.

Yves TILH, maire.

## Actualités communales et infos pratiques

### ÉLECTIONS

**Elections municipales** : 26 et 30 mars 2014

**Élections européennes** : 25 mai 2014

**Lieu de vote** : Mairie, salle du conseil

**Horaires d'ouverture du bureau de vote** : 8h00 à 18h00



**IMPORTANT**: Présentation obligatoire d'une pièce d'identité lors du vote.



### RECENSEMENT DES JEUNES DE + DE 16 ANS

Tous les jeunes de nationalité française, filles ou garçons, doivent se faire recenser l'année de leurs 16 ans. Pour cela, dès le jour de votre anniversaire, vous pouvez vous rendre à la mairie, muni des pièces suivantes:

- carte nationale d'identité
- Livret de famille
- Justificatif de domicile

**Lettre d'information du S.I.E.P.A du Nord Libournais**  
**7 lieu dit le Moulin 33 910 BONZAC à côté de la Mairie**  
Tel : 05.57.69.20.55 / Fax : 05.57.69.15.97  
Mail : [siea-siege-guitres@wanadoo.fr](mailto:siea-siege-guitres@wanadoo.fr)



Dans le cadre du projet européen MAC Eau (Maîtrise de la consommation en eau), le SIEPA du Nord Libournais s'est porté volontaire pour participer à la distribution gratuite de kits hydro-économiques (douchette éco, réducteur de débit, mousseur et sac WC) sur son territoire mais assure également le rôle de point permanent sur le département.

Le syndicat vous informe qu'il reste point permanent pour les abonnés girondins durant encore une année. Les abonnés du territoire peuvent venir retirer un kit au bureau du SIEPA du Nord Libournais, **les lundis matin de 8h à 12h et les mercredis après-midi de 14h à 18h.**

**Pensez à vous munir de votre facture d'eau, indispensable pour retirer un kit.**

Avec ces kits, vous pourrez réduire votre consommation d'eau de 30% à 40%, sans perte de confort !

Vous trouverez plus d'informations sur le site [www.jeconomiseleau.org](http://www.jeconomiseleau.org) et vous pourrez également imprimer le formulaire indispensable pour retirer votre kit. Celui-ci étant également disponible au SIEPA du Nord Libournais, un agent vous aidera à le remplir si vous ne l'avez pas.

### CALIBUS

Si vous habitez une des 34 communes de la Communauté d'Agglomération du Libournais, vous pouvez vous procurer la carte Calibus gratuitement. Elle vous permettra de voyager à bord des lignes du réseau Calibus à Libourne. Pour cela présentez vous à l'agence Calibus - 45, allées Robert Boulin - 33500 LIBOURNE / Tél.: 05.57.51.00.24, muni des documents suivants : une photo d'identité, un justificatif de domicile de moins de 3 mois, une pièce d'identité et le livret de famille.



### Cimetière

La procédure de reprise des concessions à l'état d'abandon dans le cimetière de la commune ayant débuté en 2009 est terminée, les travaux permettant leur remise à disposition ont été effectués au mois de décembre.

Les demandes en attente, depuis de nombreuses années pour certaines, vont pouvoir être satisfaites.



### Le Souvenir français

Dans le cimetière, il existe un emplacement réservé aux soldats morts pour la France, des tombes n'étaient plus entretenues ni fleuries car il n'y a plus de famille pour le faire.

L'association du SOUVENIR FRANCAIS nous a proposé de prendre en charge la réhabilitation, l'entretien et le fleurissement de ces tombes

Le carré des militaires va retrouver un aspect digne de la mémoire de ces personnes oubliées depuis trop longtemps.

LE SOUVENIR FRANCAIS est une association qui s'occupe de conserver le souvenir de ceux qui sont morts pour la France, entretenir les tombes et monuments élevés à leur mémoire, transmettre le flambeau du souvenir aux générations successives.



### Aides à domicile

Le syndicat des aides à domicile de Galgon auquel nous adhérons depuis de nombreuses années a été repris par la communauté des communes du Fronsadais.

Ne faisant pas partie de cette dernière, nous nous sommes vus dans l'obligation de changer.

Nous dépendons maintenant du CCAS de Guitres. Pour les personnes bénéficiaires de ce service, un changement de personnel a donc eu lieu.



### Locations / Ventes

Nous rappelons que vous pouvez déposer en mairie vos offres de locations ou de ventes de maisons.

Nous sommes régulièrement contactés par des personnes en recherche de logement, mais malheureusement nous ne pouvons les renseigner faute d'être informés des disponibilités en cours sur la commune.



### INFO → ÉNERGIE

La transition énergétique est le passage d'une société fondée sur la consommation abondante d'énergies fossiles, à une société plus sobre et plus écologique. Les enjeux de la transition énergétique sont triples: écologique, économique et social.

Pour des conseils pratiques et gratuits sur la maîtrise de l'énergie et les énergies renouvelables, contactez les Espaces INFO → ÉNERGIE, un réseau de spécialistes à votre service. Trouvez le plus proche de chez en appelant le n° Azur 0 810 060 050 (prix d'un appel local).



### Épicerie Le Savignacais

L'épicerie du village a changé de propriétaire. Les Frangines ont cédé les clés à Damien Manco, un enfant du village.

Au revoir Nicole et Josiane, bonjour et bienvenue Damien.

Sur cette photo souvenir, trois générations d'épiciers.

Paul et Monique DOUSSEAUX, les fondateurs du magasin, Nicole et Josiane, les Frangines, et Damien, le petit nouveau.



## Quelques Gestes citoyens

### Pour la planète

Le SMICVAL vient de doter tous les foyers de bacs jaunes afin de faciliter le tri. A partir du moins de janvier 2014, les sacs jaunes ne seront plus ramassés.

Triions, recyclons, essayons de conserver le plus longtemps possible un environnement agréable.

**Petit rappel:** les bacs jaunes ainsi que les poubelles sont à sortir la veille du jour de ramassage.



### Pour la propreté de notre village

Trop de dépôts d'ordures sauvages sont encore constatés. Des déchèteries gratuites sont à disposition, même si cela prend un peu de temps pour se débarrasser des encombrants, il est nécessaire de le faire dans des endroits appropriés.

### Pour le bien être et la santé de tout le monde

Des feux allumés ça et là enfument régulièrement le village pendant des jours entiers. Nous rappelons qu'ils sont strictement interdits du 15 mars au 30 avril inclus, et du 1er juillet au 30 septembre, les déchets verts doivent ainsi être amenés en déchèterie. Pendant le reste de l'année, l'élimination de déchets verts est autorisée, sous certaines conditions, et une déclaration doit se faire à la mairie.

### Pour la tranquillité des voisins

Des plaintes concernant la divagation et des aboiements continus de chiens sont régulièrement déposées en mairie. Nous devons respecter les personnes qui nous entourent et ne pas créer de nuisances.



**Un peu de civisme, un peu de tolérance, deux règles essentielles pour vivre en bonne intelligence et en bon citoyen.**

## Le coin des associations

### L'ATELIER D'ALIZARINE

Pour la 5<sup>e</sup> année consécutive, l'Atelier d'Alizarine a ouvert ses portes aux artistes en Septembre, pour peindre et dessiner chaque lundi et mardi après midi.

Avec le renouvellement des 21 adhésions pour une année riche en couleurs, l'atelier affiche « complet »

Notre exposition annuelle se tiendra les 26 et 27 Avril 2014.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter la présidente de l'association :

Mme Evelyne BARRAT au : 06 37 76 78 91



### SAVIGNAC EN FÊTE

Pour cette année 2013, l'association Savignac en fête a organisé une nouvelle fois plusieurs manifestations qui ont permis d'animer notre jolie petite commune.

Cette année a vu le retour de la fête locale, qui n'existait plus à Savignac depuis de nombreuses années. Ce fut un moment agréable, plein de nostalgie avec la fanfare de Lussac et le feu d'artifice, ainsi que des jeux pour les enfants.

C'est reparti pour 2014, avec une équipe soudée et dynamique, qui ne ménage pas ces efforts pour que ces manifestations soient une réussite.

Cette équipe ne demande qu'à s'étoffer, car nous ne sommes pas très nombreux. Nous invitons donc toutes celles et tous ceux qui aimeraient s'investir pour la vie de notre commune à venir nous rejoindre. Nos coordonnées : SEF - 12<sup>Ter</sup> le Bourg - 33910 SAVIGNAC DE L'ISLE. Site internet : [www.savignacenfete.org](http://www.savignacenfete.org). Téléphone : 06.75.48.90.47.

C'est sympa, nous passons d'agréables moments. Vous serez les bienvenus !

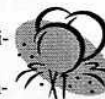
L'association Savignac en fête remercie toutes les personnes qui leur ont apporté leur soutien, sous toutes les formes que se soient. Les bénévoles, bien sûr, sans qui rien ne serait possible, tous les membres actifs, donateurs, sponsors etc... Le maire, le conseil municipal, les secrétaires de mairie, les enseignantes, le commerce, sans oublier Monsieur Alain Portaix et son orchestre pour le thé dansant, Madame Isabelle Binet pour la musique classique dans l'église lors de la fête, ainsi que Monsieur le curé.

Les prochaines manifestations : - 08 février 2014 : Soirée Poule au pot - Réservation au 06.75.48.90.47

- 31 mai/1er juin 2014 : Fête du village

- 21 septembre 2014 : Vide grenier

Toute l'équipe se joint à moi pour vous souhaiter une bonne année 2014 !



### LES AMIS DES VIEILLES PIERRES

Fidèle à ses objectifs et à ses engagements, l'association "Les Amis des Vieilles Pierres" a poursuivi sa participation à la restauration du petit patrimoine de la commune au cours de ces derniers mois.

Après la réparation de l'horloge du clocher et diverses interventions à l'intérieur de l'église c'est le portail du cimetière qui a fait l'objet de toutes les attentions de l'association. La restauration des piliers a été confiée à l'entreprise AD-pierre de Saint Denis de Pile, le décapage et la peinture du portail ont été exécutés par des bénévoles de l'association. L'inauguration de ces travaux a été célébrée le 14 septembre 2013 dans le cadre des journées du patrimoine en présence de nombreux adhérents et de plusieurs membres du Conseil Municipal.

C'est aussi grâce au ménage effectué tous les premiers mardi du mois par des membres de l'association que l'église est maintenue en parfait état de propreté.

Ces actions ont pu être réalisées grâce aux recettes des différentes manifestations que nous vous avons proposées (le concert du trio Hexagone Mélodie du 12 octobre a été particulièrement apprécié) ainsi qu'au produit des adhésions à notre association.

Les membres du bureau et du Conseil d'Administration vous remercient pour votre contribution et envisagent d'ores et déjà de nouvelles interventions sur le petit patrimoine de Savignac.

Ils comptent sur votre fidélité pour mener ces projets à leur terme.

Si vous souhaitez faire plus ample connaissance avec l'association consultez son site :

<http://www.amis-des-vieilles-pierres.fr/>



Le président Michel Fontarnou

### TENNIS-CLUB

La section Tennis Loisir vous propose la pratique du tennis pour tous les niveaux, débutants ou joueurs confirmés.

Pour adhérer au Tennis Club, une carte vous sera délivrée sur la base d'une cotisation permettant la pratique du tennis toute l'année.

Pour tout renseignement, contacter : Alain HUE au 06.07.72.74.78

Anne-Marie ESCLASSE au 05.57.74.22.90



### CÔTÉ PRATIQUE

Mairie de Savignac de l'Isle / CCAS:

Tel. / Fax: 05.57.84.25.90

[mairie-de-savignac@wanadoo.fr](mailto:mairie-de-savignac@wanadoo.fr)

**Nouveaux horaires d'ouverture**  
Mardi, Jeudi et vendredi de 14h30 à 18h00

Ecole et cantine scolaire: 05.57.84.22.75

Garderie: 05.57.84.92.56

- Le Centre Routier du Libournais (Conseil Général)	05.57.55.23.70
- D.D.T.M. (ex-DEE)	05.57.55.68.50
- ERDF Dépannage électrique	08.10.33.30.33
- AGUR	0 820 027 057
- SIEPA	05.57.69.15.97
- La CALI	05.57.25.01.51
- SMICVAL	05.57.55.39.79
- Déchèterie St Denis de Pile	05.57.84.74.01

### ÉTAT CIVIL

#### NAISSANCE



BAUNAY Titouan	27-05-2012
DIAS Jade	26-07-2012
VILLOT Jade	30-09-2012
MARTIGNONI Ethan Learco	21-02-2013
TRESARRIEU-BEZINCQ Louis Alain Jean	27-04-2013
RAFIA Lyam	07-05-2013
TAPON Lyna Patricia Viviane	28-05-2013
LENORMAND Laly Marion Paloma	23-07-2013
THOMAS Elyana Flore Magdalena Julie Sarah	19-09-2013

#### MARIAGE



ANIORTÉ David Pierre & PINERO Sabrina Sylvia	26-05-2012
SANTOS ARAUJO RICARDO Xavier & THOMASSON Alice	02-06-2012
RAMON Hervé François & BARRÉ Maud Louise Lucienne	30-03-2013
PONT Cédric Nicolas & BOUCHET Catherine	20-07-2013
MOLINIER Philippe Antoine & GERY Alisson	27-07-2013
CARCASSET Fabrice Eric Jean & MARTY Aurore	07-09-2013

#### DÉCÈS



THOMAS Jean-Michel André	30-12-2012
BOSSUET Paulette	21-10-2013
GROLLIER Guy	13-01-2014